

## Mesures Covid-19 dans les écoles vaudoises

Questions	Réponses	Réf.
<i>I. Organisation</i>		
Est-ce que toutes les dispositions sanitaires de la décision 178 du DFJC sont obligatoires et doivent être impérativement mises en oeuvre ?	Oui, toutes ces dispositions sont impératives. La direction est chargée de vérifier leur mise en oeuvre, notamment par les communes. Ainsi, tout manquement à ces dispositions doit être signalé sans attendre à la direction.	<u>Décision 178</u>  <u>Affiche DGEO</u>
Qui désinfecte quoi dans les bâtiments ?	Il est demandé que les élèves et les enseignant-e-s nettoient leur espace de travail (table). Les autres nettoyages et désinfections sont de l'unique responsabilité des communes	<u>Décision 178</u>  <u>Affiche DGEO</u>
Quand est-ce que les professionnel-le-s doivent-ils porter obligatoirement le masque ?	Le port du masque est obligatoire pour les professionnel-le-s dans les classes, les couloirs, les locaux communs (notamment en salle des maîtres) et dans le périmètre scolaire extérieur.	<u>Décision 178</u>
Quand les élèves doivent-ils porter un masque ?	Dès la 9H, les élèves doivent porter un masque sur l'ensemble du périmètre scolaire (extérieur compris).	<u>Décision 178</u>
Est-ce que tous les enseignant-e-s (vulnérables ou pas) ont le droit d'obtenir des masques de protection ?	Oui, il est prévu dans la décision 178 que tous les enseignant-e-s, sur demande, ont le droit d'obtenir un masque de protection par demi-journée de travail en classe.	<u>Décision 178</u>
Comme se passe l'enseignement de l'éducation physique ?	Les piscines sont fermées. Les élèves 9-11H doivent porter le masque pendant les leçons d'éducation physique (sauf pour certaines activités). Les décisions 180 et 181 traitent de l'enseignement de l'éducation physique.	<u>Décision 180</u> (primaire) <u>Décision 181</u> (sec.)

<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>	<b>Réf.</b>
Comment se passe l'enseignement de la cuisine ?	En ce qui concerne l'enseignement de l'éducation nutritionnelle et de la cuisine, il est possible de poursuivre l'enseignement, dans la mesure où l'enseignant-e prépare à l'avance des portions individuelles pour chaque élève, ce afin de limiter les risques.	Information donnée par la DGEO
Comment se passe l'enseignement de la musique et du champ au secondaire I ?	Le DFJC a publié son plan de protection pour la pratique du chant au secondaire I en cours de musique et dans les chœurs facultatifs.	<u><a href="#">Plan de protection pour la musique au secondaire</a></u>
Est-ce que les conférences des maîtres peuvent avoir lieu en présentiel ?	Non, les conférences des maîtres ne peuvent avoir lieu qu'en visioconférence.	<u><a href="#">Décision 178</a></u>
Est-ce que les réunions de parents peuvent avoir lieu en présentiel ?	Non, les réunions de parents ne peuvent avoir lieu qu'en visioconférence.	<u><a href="#">Décision 178</a></u>
Quand est-ce que je suis obligé-e d'utiliser TeamUp ?	L'outil TeamUp est prévu d'être utilisé en cas de fermeture partielle ou totale des établissements. Si l'enseignant-e le souhaite, il/elle a également la possibilité d'utiliser TeamUp pour donner du travail aux élèves absents, notamment en quarantaine. La décision 166 ne permet pas aux établissements d'imposer cette pratique qui implique un double travail.	<u><a href="#">Décision 166</a></u>
<i>II. Droit du travail</i>		
Est-ce que les professionnel-le-s vulnérables doivent obligatoirement retourner en classe ?	Non, les professionnel-le-s vulnérables qui estiment que les mesures prises sont insuffisantes, ont la possibilité d'annoncer une forme de droit de retrait ceci dans l'attente d'une analyse sur le poste de travail de la part d'Unisanté. <u><a href="#">La SPV a préparé un document spécifique sur cette question.</a></u>	<u><a href="#">Décision 178</a></u>

<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>	<b>Réf.</b>
Que dois-je faire si je rencontre régulièrement des problèmes aux cordes vocales en raison du port permanent du masque ?	La SPV conseille de consulter rapidement son médecin afin que des mesures soient prises, au besoin, pour préserver sa santé.	